



PRÉFET DE LA VENDÉE  
Service Interministériel de Défense et de Protection Civile

**MESSAGE DE MISE EN ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE  
DE NIVEAU ORANGE POUR ORAGES ET FORTES PRÉCIPITATIONS**

La Roche-sur-Yon, le 13/09/2016

**DESTINATAIRES :**

- **Maires du département POUR ACTION**
- **Destinataires de la liste « Alerte Météo » POUR ACTION**

Le préfet de la Vendée, au vu des informations transmises par Météo-France décide l'état d'alerte météorologique de niveau **ORANGE** pour orages. Ces orages pourront s'accompagner de brefs épisodes de grêle, et de fortes rafales. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique.

**Type de phénomène:**

Début d'événement prévu le 13/09/2016 à 19h00

Fin de phénomène prévue le 13/09/2016 à 24h00

**Qualification du phénomène :**

Situation fortement orageuse qui nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un risque fort (une forte probabilité) de phénomène violent.

**Situation actuelle :**

Cet après-midi il a fait chaud (localement plus de 30 degrés) et des ondées localement orageuses ont été observées.

**Evolution prévue :**

En soirée et première partie de nuit prochaine la dégradation orageuse se poursuit.

Les cellules orageuses arrivent sur la Vendée et remontent vers le nord.

Les orages les plus actifs s'accompagnent de grêle et de fortes rafales de vent (ponctuellement supérieures à 100 km/h).

A noter aussi des précipitations temporairement intenses qui en arrivant sur des sols secs peuvent entraîner des phénomènes de ruissellement.

**Consignes aux maires :**

**Dès le début de la période à risque (le 13 septembre 2016 à 19h00), les maires prendront toutes mesures permettant d'assurer l'information, la protection et le soutien de leur population conformément à leur plan communal de sauvegarde (PCS) au regard du risque annoncé.**

Les maires sont invités à se tenir au courant de l'évolution de la situation et à prendre les précautions d'usage.

Des indications peuvent leur être apportées par la préfecture (SIDPC) : 02.51.36.70.85 ou auprès du répondeur de météo France au 05.67.22.95.00 ou sur les sites internet [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) et [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

**Conséquences possibles :**

Orages/Orange

- \* Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- \* Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- \* Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- \* Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

**Conseils de comportement :**

Orages/Orange

- \* A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- \* Ne vous abritez pas sous les arbres.
- \* Evitez les promenades en forêts [et les sorties en montagne].
- \* Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- \* Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- \* Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- \* En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.

Le préfet,



Jean-Benoît Albertini